Nations Unies A/RES/56/508



Distr. générale 3 juillet 2002

Cinquante-sixième session Point 22 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sans renvoi à une grande commission (A/56/L.79)]

56/508. Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale pour l'examen et l'évaluation finals de l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 56/218 du 21 décembre 2001, dans laquelle elle a décidé de créer un comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale pour procéder à l'examen et à l'évaluation finals de l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et des initiatives connexes.

Rappelant également que, dans sa résolution 56/218, elle a décidé aussi que le Comité ad hoc plénier tiendrait une session de fond pendant cinq jours ouvrables, du 9 au 13 septembre 2002, et pendant trois jours ouvrables, du 7 au 9 octobre 2002, au cours de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale,

Sachant que la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale s'achèvera le lundi 9 septembre 2002 et que la cinquante-septième session s'ouvrira le 10 septembre 2002,

Tenant compte de sa décision 56/468 du 1^{er} mai 2002, dans laquelle elle a décidé de tenir un débat général de huit jours à sa cinquante-septième session, du jeudi 12 septembre au dimanche 15 septembre, et du mardi 17 septembre au vendredi 20 septembre 2002,

Décide que le Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale pour l'examen et l'évaluation finals de l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 tiendra une session de fond pendant trois jours ouvrables, du mardi 24 septembre au jeudi 26 septembre 2002, et pendant cinq jours ouvrables, du lundi 7 octobre au vendredi 11 octobre 2002.

105^e séance plénière 27 juin 2002